SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

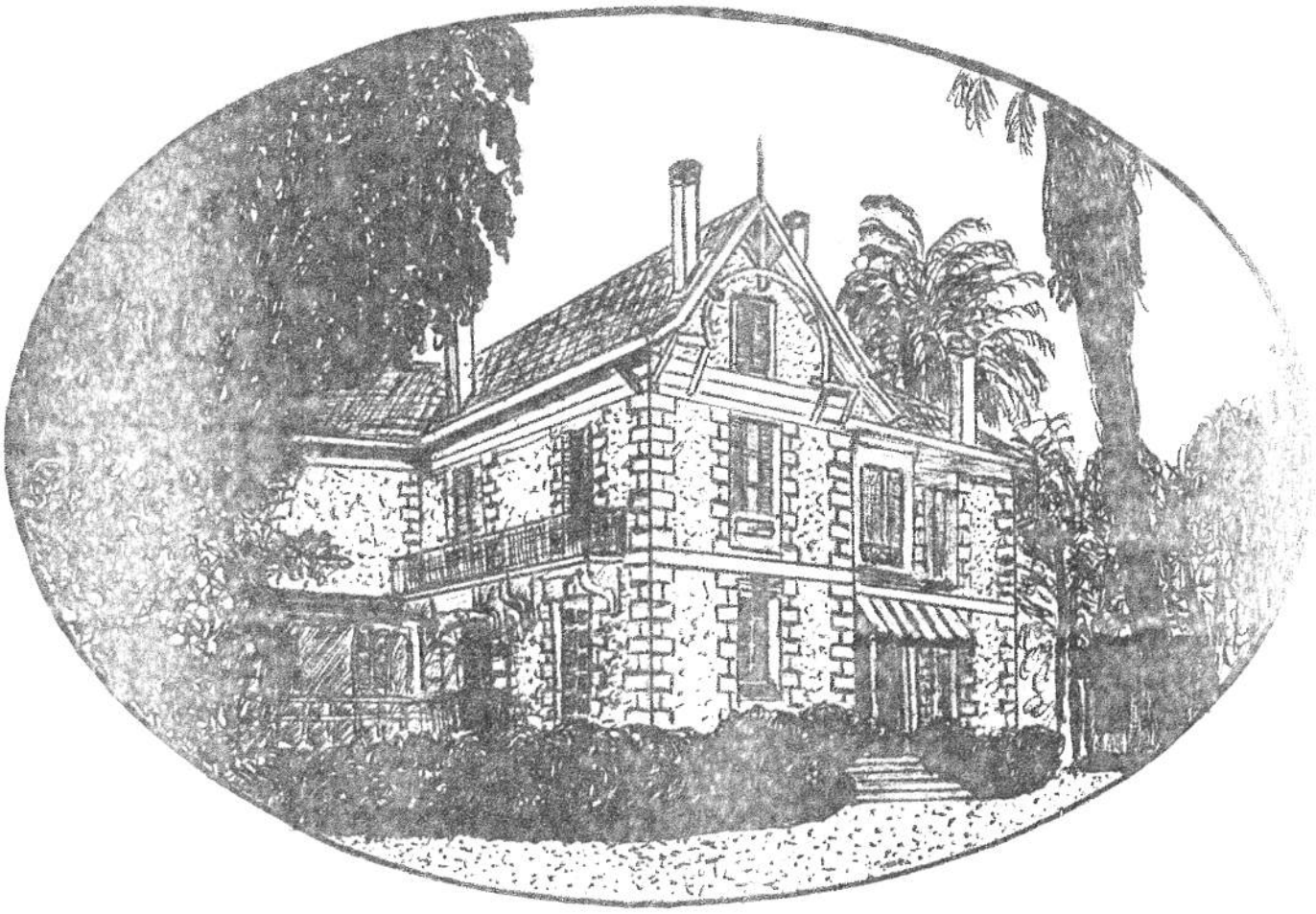

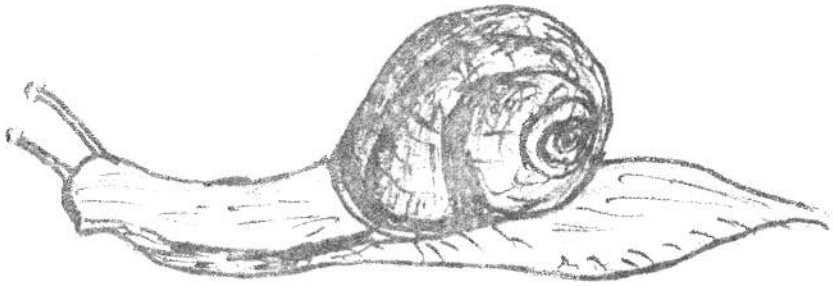

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution MENSUELLE

Mois de MARS 1984 n° 3

Editeur responsable de ce périodique : Mairie de ST SEVERIN

Président : Mr BUREAU Robert, Maire de ST SEVERIN

Rédacteur : Mr PIERRE-PIERRE Louis, adjoint au Maire

Déclaration de dépôt légal enregistré à la Préfecture de la Charente le 02.12.83 sous le N° 445

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ETAT-CIVIL

EN 1983, l'Etat-Civil a enregistré :

- 7 naissances
- 9 mariages
- 15 décès

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE MUNICIPALE et VIE SCOLAIRE

VIE MUNICIPALE :

xxxxxxxxxxxxxx

Le Conseil Municipal ne s'est pas réuni au cours de ce mois de février ; néanmoins, Monsieur le Maire a eu l'occasion, avec l'aide de Monsieur PIERRE-PIERRE d'étudier et de répondre à une charte communale, sorte de questionnaire proposé par le SIVOM SUD-CHARENTE, dans le but de developper et d'aménager le SUD CHARENTE, concernant notre commune , ses activités, ses commerces, son artisanat, ses souhaits, ses projets.

Messieurs LAPEYRE et JUST de l'Office du Tourisme,accom agnés par Monsieur BUREAU ont visité le jeudi 23 février l'aire naturelle de camping et le bloc sanitaire, afin d'en faire (gratuitement) la publicité sur les guides touristiques.
La pluie ayant cessé pendant quelques jours, les employés communaux en ont profité pour planter tous les arbres du camping. Souhaitons qu'ils abritent cet été de nombreux campeurs.

Une réunion des Maires du Canton d'Aubeterre s'est tenue au Conseil Général de la Charente à Angoulême le 24 février, permettant à Mr le Maire d'exposer à Mr le Président du Conseil Général, Mr TAUZIN et les différents services, de l'Equipement, de la Jeunesse et des Sports, de l'Inspection Académique... etc, les difficultés de notre commune, ses principaux projets, les aides dont elle aurait besoin.

Le Conseil Municipal se réunira le mardi 13 mars à 20 heures 30, en présence de Mr ROCHE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, l'ordre du jour sera uniquement consacré au Plan d'Occupation des Sols.

Vie municipale (suite)

Afin de faciliter la mise à jour des listes de redevance l'ordures ménagères ou de redevance d'eau ; il est impératif de signaler à la Mairie, tout changement de domicile à l'intérieur de la commune, toute arrivée ou départ , pour éviter les erreurs et leurs suites (réclamations, majorations...etc)

CONSEIL PRATIQUE (demande souvent formulée au secrétariat)
Pour faire établir ou renouveller une CARTE D'IDENTITE :
Vous présenter à la mairie de votre domicile avec - votre livret de famille
- 2 photos d'identité
- 1 timbre fiscal à 105 F. (à prendre dans un bureau de tabac)
- la carte périmée pour un renouvellement.

Cette carte n'est pas obligatoire, mais il est fortement conseillé d'en posséder une ; elle est valable 10 ans.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE SCOLAIRE

Notons d'abord que les peintures des écoles sont presque entièrement terminées, et les enfants ont maintenant, non seulement des classes bien chauffées, mais également gaies et accueillantes ; ce qui n'empêche pas quela plupart d'entre eux préfèrent la cour de récréation.

xxxxxxxxxxxxxxx

Résultat du CONCOURS de BELOTE de ST SEVERIN au profit des Ecoles

Dépenses :		Recettes :	
fournitures réveillon	772.20	engagements 74 × 60 F.	4 440.00
" buvette	870.20	dons des ST SEVERINOIS	2 810.00
achats lots	1 118.50	buvette	2 380.35
prix en espèces	750.00	dons des gagnants	320.00
Total	3 510.90 F.		9 950.35 F.

BENEFICE / 6 439.35 F.

Les élèves et les parents d'élèves remercient tous ceux qui ont participé par leurs dons où par leur présence à cette réussite.

Toutefois, il faut noter que lors de la réunion préparatoire à ce concours de belote, seulement 6 parents d'élèves et 4 non-parents d'élèves étaient présents. Alors comme ils n'étaient pas assez nombreux pour faire 3 jeux... de belote ; ils ont endossé l'organisation de ce concours, se distribuant les différentes tâches... et notant le nom de quelques absents... considérant que ceux-ci ont toujours tort, mais qu'avec un peu de chance, ils seraient là pour aider le samedi après-midi. Et c'est ainsi qu'ils se sont retrouvés à 2 pour classer les lots, aller chercher les volailles, s'inquiéter des lots manquants... etc... et Monsieur CLARENS (73 ans et plus d'enfant à charge) a assuré seul le marquage des tables.
Heureusement le soir du 04, toujours les mêmes bonnes volontés étaient là, parents d'élèves ou non, ils se reconnaîtront, qu'ils soient tous remerciés.
Une conclusion s'impose, nombreux sont ceux qui sont prêt à aider, mais rares sont ceux qui veulent bien organiser.
Alors... Alors, "les héros sont fatigués" et aimeraient bien, eux aussi regarder la télévision en famille au lieu d'aller aux réunions, et si l'an prochain plus de parents d'élèves ne sont pas mobilisés, il n'y aura pas de concours de belote.

N'oubliez pas, ce sont aussi VOS enfants qui profitent de cet argent, et s'il n'y a plus de concours de belote... vous connaissez la suite.

Nous tenons tout spécialement à remercier 4 personnes qui ne sont plus parents d'élèves, mais qui répondent toujours présent quand on a besoin d'eux, ce sont Mr CLARENS, Mmes BREHARD, BRIS et MOULIN.
Merci également aux gagnants du concours qui ont bien voulu laisser des dons à la Caisse des Ecoles.

xxxxxxxxxxxxxx

Résultat du LOTO du 10 janvier à PILLAC

dépenses :		Recettes :	
achat lots	2 390.05	dons en argent	650.00
fourniture buvette	344.88	Buvette, crêpes	1 052.68
divers	700.00	vente des cartons	5 280.00
Total	3 434.93 F.		6 982.68 F.

BENEFICE 3 547.75 F.

Les organisateurs de PILLAC remercient tous les participants et les invitent à venir encore plus nombreux l'année prochaine. Ils remercient tout particulièrement Mr CHARBONNEAUD qui a offert les fleurs, Monsieur AUDOIN Marcel qui a fait don de 6 litres de pineau et Mme YON Anne-Marie qui a offert les affiches et les stylos.

Le concours de belote de PILLAC au profit des écoles aura lieu le 10 mars à la salle des Fêtes de PILLAC. Beloteurs à vos cartes, parents d'élèves, soyez tous présents à PILLAC afin que leur concours soit aussi réussi que celui de ST SEVERIN.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE ASSOCIATIVE

ARC EN CIEL BOULISTE

Un concours de boules aura lieu à ST SEVERIN le 17 mars 1984 à 14 H. sur la place de l'Eglise.
Toutes lespersonnes désirant jouer aux boules, enfants, hommes, femmes, nous vous attendons et espérons que vous viendrez très nombreux.
Nous remercions toutes les personnes qui sont venues au banquet après un copieux et très bon dîner, les danseurs et les danseuses ont pu faire admirer leurs talents dans une très très bonne ambiance.
MERCI A TOUS.

le Président

TENNIS-CLUB de ST SEVERIN

Chaque MERCREDI et à partir du 25 AVRIL au 25 JUILLET 1984, Patrick DESAGE donnera des cours de Tennis aux jeunes

1er cours : de 18 H. à 19 H. 15 pour les 7 à 9 ans

2eme cours : de 19 H. 15 à 20 H. 15 pour les 9 à 14 ans.

Inscrivez-vous si possible avant le 15 AVRIL à l'hôtel de la Paix.
Prix des cartes plus licences - moins de 14 ans : 30F. plus de 14 ans : 70 F.

CLUB du 3eme AGE :

RéunionsHebdomadaires - Salle du Club			-	Gymnastique volontaire		
Jeudi 1 er mars 1984	de 14 à 18 H.			samedi 03 mars 1984		à 15 H.
" 8	"	"		" 10	"	"
" 15	"	"		" 17	"	"
" 22	"	"		" 24	"	"
" 29	"	"		" 31	"	"
" 05 avril 1984		"				

CINEMA : 2eme séance

Mercredi 28 mars 1984 à 14 H. 30 à la Salle des Fêtes
- commentaire
- cours métrage " LA GRANDE LESSIVE"

ENTREE 10 F. gratuit pour les enfants de moins de 14 ans

La première séance s'est déroulée le Mercredi 08 février 1984 à 14 H. 30 devant une trentaine d'enfants, parfois un peu turbulents, ce qui nous amène à leur demander gentiment d'être un peu plus sages, et VINGT adultes !
La fréquentation à ce spectacle par les personnes âgées n'est guère encourageante, le CLUB leur demande donc de faire un effort de manière à ce que les projections cinématographiques organisées à la salle des fêtes deviennent une réalité comme cela a d'ailleurs été souhaité...

ASSEMBLEE GENERALE : SAMEDI 31 MARS à 9 H. 45 à la Salle des Fêtes

repas amical : Réservé aux invités du Club et aux membres du Club - cote part : 30 F. se faire inscrire d'ores et déjà auprès de Mr PIERRE-PIERRE, Président et Mr DUBOIS, trésorier.

Menu : -Potage, - assiette anglaise, - filet de sole normande, - rosbeef sauce Périgueux, - gigot d'agneau, - haricots verts, haricots blancs, - carottes braisées, -salade, - plateau de fromage, - patisserie, choux à la crème etc café, liqueurs
Vin rouge, rosé et blanc ordinaires
Réserve de l'hôtel.

COTISATIONS :
Le Président remercie tous les membres du Club qui se sont acquittés de leur cotisation annuelle ainsi que les généreux donateurs permettant à notre association de faire face à ses obligations financières.
Nous avons également le plaisir d'indiquer que notre club dépasse 200 adhérents et que le plus grand accueil est réservé aux personnes récemment admises en pré-retraite.

AU 31 MARS AVEC LE VERRE ET LA FOURCHETTE EN MAIN .

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

J.S.S.S. " Autour du stade"

le 04 février : Les minimes sont au repos suite au forfait de leurs homologues de Mouthiers.
le 05 février : Les cadets en déplacement à Palluaud et privés des services de S. BOUYER ne gagnent que par 2 buts à 1. Ce résultat ne reflète pas le déroulement de la partie tant la domination de nos représentants fut constante. Mais comme le dirait un supporter acharné de nos cadets :"Ils en ont loupé une cagée". Et ce fut ma foi vrai car ce jour là rien ne réussissait à toutes leurs tentatives. Avec 8 points d'avance ce serait un vrai désastre si cette équipe ne terminait pas en tête de sa poule.
Les seniors-juniors de l'équipe B en déplacement à Chalais succombent 3 buts à 1 devant un adversaire bénéficiant ce jour-là de quelques éléments de la A au repos.

J.S.S.S. (suite)
Les seniors A en déplacement à CLAIX perdent eux aussi par le même score. Les laitiers sont mal classés et ce n'est pas la présence d'un joueur local absent ce jour là qui aurait pu changer le résultat final.

11 février : Les minimes en Amical à ST AULAYE perdent devant un adversaire beau coup plus athlétique et opérant en 1er division d'Aquitaine . Le score de 6 buts à 1 est tout de même sévère. Ce même jour les Cadets en UFOLEP à 7 ne laissent aucune chance aux visiteurs de Chalais et les écrasent 7 buts à 0.
Les seniors-juniors de l'Equipe B recevaient Haute-Boëme et devant de vieux briscards ne purent concrétiser leur supériorité que par 1 but à 0.
Les seniors de l'équipe A se déplaçaient à SIREUIL, leader invaincu de la poule. Déplacement périlleux pour nos représentants qui appliquèrent à la lettre les consignes et ramenèrent un méritoire match nul. Mais que serait-il arrivé si nous avions gagné ? car c'est face à un public survolté que nos joueurs opérèrent, heureusement un arbitre tout à fait à la hauteur dirigeait les débats et calmait vite fait les mauvais gestes des locaux portés par soixante dix supporters qui tout au long de la partie les encouragèrent de la voix.

18 f évrier :
Les minimes en UFOLEP battent Montmoreau 3 buts à 1. Match animé de bout en bout par des gamins qui se côtoient tous les jours sur les bancs du CEG de Montmoreau et qui défendent avec coeur leurs couleurs respectives.

19 février :
Déplacement au Gond-Pontouvre des Cadets en UFOLEP. Victoire chèrement acquise de nos représentants par 4 buts à 3. Il est regrettable de constater que des gosses de la ville n'admettent pas d'être défait sportivement par des "bouseux" de la campagne etchose encore plus navrante, c'est que leurs dirigeants sont au diapason.
Ce même jour les équipes A et B furent au repos aucun match ne put être conclu.

C'est bien le dimanche 18 mars qu'aura lieu comme chaque année le CONCOURS de BELOTE de la Jeunesse Sportive.
A partir de 10 H. nous recevrons les inscriptions et à 11 H. le 1er coup d'envoi sera donné. A midi, un repas aussi succulent que copieux réconfortera les antagonistes du 1er tour.
A 11 H. coup d'envoi du 2eme tour et tout sera terminé aux environs de 16 H. 30.

Menu du repas :
- Potage gras - hors d'oeuvre - Poules au blanc - Haricots verts -
- Rôti de porc - salade - fromage - dessert - vin ordinaire -

Tout cela pour un prix modique et bien calculé.
L'inscription sera comme partout ailleurs, et les prix tant en argent qu'en espèces seront avantageux.
Nous ne saurions que vous conseiller de venir nombreux, encore plus nombreux que l'année passée, participer à une journée de détente en compagnie des jeunes de la Jeunesse Sportive? Nous rappellons que les "empêchés" du matin seront acceptés à partir de 14 H. Tous sans exception sont acceptés pour le déjeuner à partir de Midi.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

AVIS - ECHOS - COMMUNIQUES

MUTUELLE COMPLEMENTAIRE n° 403 :
Une réunion locale d'Information aura lieu LUNDI 19 MARS 1984 à 17 H. 30 à la SALLE des FETES de ST SEVERIN .

CROIX ROUGE :

Comme nous l'annoncions dans notre précédent numéro, le dîner dansant au profit de la CROIX ROUGE aura lieu le SAMEDI 24 MARS.
Des invitations vont être distribuées qu'il faudra remettre sans tarder chez Mme TAUPY Jacqueline. Les personnes désireuses d'assister à cette soirée et qui n'auraient pas reçu d'invitation sont priées de le signaler à Mme TAUPY.
Comme d'habitude, il y aura un excellent menu, l'ambiance... vous vous en chargez n'est-ce-pas ?
VENEZ NOMBREUX, car finalement, ce n'est pas si souvent que l'on a l'occasion de faire une bonne action... en s'amusant

SAPEURS -POMPIERS :

Renseignements pris auprès de la Mairie de CHALAIS, NOS pompiers, ceux de ST SEVERIN, ont effectué 43 interventions en 1983, (sont comprises dans ces interventions la destruction des nids de frelons durant l'été), mais tout de même c'est énorme !
Puisque l'occasion nous est donnée, il faut remercier ces 10 bénévoles pour leur dévouement.
La meilleure façon de leur montrer votre reconnaissance serait de venir aussi nombreux que les années précédentes à leur dîner dansant, qui aura lieu, de sources informées, le samedi 28 avril. Pour de plus amples renseignements, consulter notre bulletin d'Information Municipal d'AVRIL.

PROPHYLAXIE :

Comme tous les ans, les agriculteurs doivent acquitter à la Mairie, la cotisation au groupement de Défense Sanitaire du Bétail.
La cotisation est cette année de 11.40 F. par animal.
la date limite est le 30 MARS 1984 . PENSEZ-Y

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

HUMOUR

A PROUVER :

Vous savez tous que ST SEVERIN compte de nombreuses sociétés : chasse, pêche, tennis judo, gymnastique, football, club du 3eme âge, pétanque, etc, etc, mais aussi un Club de célibataires.
Trois membres de ce Club décident un jour de convoler en justes noces. Ils sont respectivement âgés de 30, 40 et 60 ans bien sonnés. Leurs amis, curieux de connaitre leurs exploits sexuels leurs demandent de dire à leur lever du lendemain matin, autant de fois "bonjour" qu'ils auraient satisfaits leurs légitimes épouses.
Le plus jeune, levé le 1er, dit d'un air gaillard :"Bonjour, bonjour, bonjour, bonjour, bonjour". Le quadragénaire, visiblement fatigué :"Bonjour, bonjour, bon..."
Quand au sexagénaire dans une forme resplendissante, il crie :"Salut les copains".

xxxxxxxxxxxxxxxxx

Un morceau de sucre amoureux d'une petite cuillère lui demande un rendez-vous
"Au café, si vous voulez bien lui répond-elle"

xxxxxxxxxxxxxxxxx

Un escargot se décide à entreprendre la traversée d'un très grand pont. Après plusieurs années, alors qu'il arrive sur l'autre bord, le pont s'écroule. "Ouf ! dit-il, heureusement que je me suis dépêché !"

xxxxxxxxxxxxxxxxx

Leçon d'anatomie : Comment appelle-t-on une rue très passagère ?
- une artère . Si vous traversez sans vous faire écraser ? - une veine.